



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les élèves de l'école Paul-Hubert invités à créer pour lutter contre la violence et l'intimidation

Rimouski, le 4 juin 2014 – Le comité contre la violence et l'intimidation de l'école Paul-Hubert est heureux de faire connaître les gagnants du concours de dessin et d'écriture qu'il a tenu dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale du 21 mars. M. Cédric Lepage, élève de quatrième secondaire, est récompensé pour son dessin. La gagnante au volet écriture est M^{me} Caroline Lambert, élève de quatrième secondaire. Tous deux ont reçu un prix de 100 \$ de la part de la Fondation de l'école Paul-Hubert. Le dessin et le texte primés paraîtront dans l'agenda des élèves de l'école Paul-Hubert de l'année 2014-2015.



Dans l'ordre habituel, on aperçoit M. Francis Desrosiers, intervenant social, M. Cédric Lepage, élève de quatrième secondaire gagnant du concours de dessin, M^{me} Caroline Lambert, élève de quatrième secondaire gagnante du concours d'écriture, M^{me} Mélissa Lévesque, intervenante sociale et M^{me} Brigitte Côté, directrice adjointe-unité 3 à l'école Paul-Hubert.

Le comité contre la violence et l'intimidation de l'école Paul-Hubert, composé de M^{me} Mélissa Lévesque, intervenante sociale, de M. Francis Desrosiers, intervenant social, et de M^{me} Brigitte Côté, directrice adjointe – troisième secondaire, a organisé ce concours afin de sensibiliser les élèves et les membres du personnel au sujet de la discrimination raciale et de ses conséquences. Sa mission est entre autres de promouvoir le respect entre les cultures, d'informer et d'éduquer les élèves sur les conséquences des attitudes négatives et de l'intolérance en contexte interracial ou interculturel.

« Nous avons pour objectif de déclencher une réflexion chez les élèves afin de les amener à prendre conscience des impacts d'une attitude de fermeture ou d'un comportement intransigeant à l'égard de la différence raciale ou culturelle. La détresse et la violence qui peuvent en résulter nourrissent les craintes de part et d'autre et entraînent davantage d'intolérance et de violence. Chaque élève et chaque membre du personnel peut exercer une veille par rapport à ce genre de situation. Le rôle du comité est de solliciter et de soutenir tous ces veilleurs », a expliqué M^{me} Mélissa Lévesque, intervenante sociale en remplacement de Martin St-Laurent.

-30-

Source : Brigitte Côté, directrice adjointe – unité 3
École Paul-Hubert
418 724-3439, poste 2031

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.